



# Compte-Rendu du CSE de la DGI

## du 23 juillet 2025

G. Mortreux : « Suite à l'accident du B787 d'Air India, pas de recommandation particulière de Boeing, mais Air France a inspecté l'ensemble des switches « CUTOFF » de sa flotte B787...Grève des contrôleurs aérien : entre 25-40% de vols annulés sur la période... Des annonces d'AF/KLM concernant l'entrée/renforcement au capital des compagnie S.A.S et T.A.P. »

**Pour l'UNSA Aérien**, ces alliances entre compagnies auront des conséquences sur les activités et les charges de la DGI. Concernant la mobilité forcée des apprentis vers l'école de Toussus, la DGI doit étudier chaque cas afin de trouver des solutions de rapprochement géographique.

### MOTION DES ELUS DE LA SESSION DU CSE DGI

#### **TÉLÉTRAVAIL : REFUS D'UN RECUL SOCIAL**

Réunis en séance plénière le 23 juillet 2025, les élus du Comité Social et Économique de la DGI :

1. Réaffirment leur opposition au projet de la Direction visant à supprimer un jour de télétravail hebdomadaire à compter de septembre 2025 ;
2. Constatent qu'aucune évaluation d'impact sérieuse n'a été présentée, ni sur les conditions de travail, ni sur les capacités d'accueil des sites, ni sur les engagements environnementaux de l'entreprise ;
3. Dénoncent une démarche unilatérale, précipitée et déloyale, excluant toute véritable consultation des représentants du personnel, malgré les alertes portées unanimement lors du CSEC du 26 juin et la mobilisation des salariés le 8 juillet ;
4. Réaffirment leur attachement au régime de télétravail actuel, fondé sur un équilibre reconnu par les salariés et compatible avec les besoins de fonctionnement des services ;
5. Exigent le retrait de ce projet, et refusent toute modification unilatérale des pratiques existantes.

Les élus de la session attirent l'attention de la Direction sur les fortes attentes exprimées par les salariés : le maintien de ce projet ne pourrait rester sans conséquences sur le climat social.

#### **Votes des élus :**

|   |                   |                       |
|---|-------------------|-----------------------|
| <b>Pour : UNSA Aérien, CFE-CGC, FO, CGT, CFDT</b> | <b>Contre : -</b> | <b>Abstention : -</b> |
|---|-------------------|-----------------------|

### POINT ECONOMIQUE FIN JUIN 2025 :

- ✓ A la mi-année, des bénéfiques records en perspective !
- 💰 Nouveau contrat DGI (340 millions€) : Air Asia (équipements), Air Austral (GE115)
- ! Matériels & services : toujours des problèmes d'approvisionnement de pièces.

## SOUS-TRAITANCE A LA DGI EN 2024

Entre 2014 et 2024, les dépenses totales de prestations de services à la DGI ont connu une augmentation significative.

La reprise économique post-COVID aura apporté une accélération de la sous-traitance qui érode en continue nos forces internes, à la fois en volume, en compétences et en capacité de renouvellement.

| Année | Montant sous-traitance |
|-------|------------------------|
| 2014  | 720 millions€          |
| 2024  | 1 219 millions€        |

C'est une spirale dangereuse où plus la DGI externalise, plus elle affaiblit nos cœurs de métiers (moteurs, modification cabines, maintenance ligne, équipements, logistique, expertise IT,...). Elle reflète une transformation sociale et industrielle qui s'articule autour d'une incapacité structurelle à absorber la charge.

L'équipe de G. Mortreux expose la DGI à des risques systémiques :

- Dépendance accrue aux fournisseurs : prestataires internationaux, forte part vers AF/KLM. Avec des chantiers critiques confiés à des entreprises étrangères (Sabena, Etihad, Taikoo, Turkish, ATI ...) parfois loin des standards de la DGI 🤔
- Érosion du savoir-faire : externalisation de métiers 🤔
- Surcoûts cachés : coûts cumulés supérieurs à l'interne 💸
- Moins de flexibilité à moyen terme : délais et rigidité contractuelle 🙅
- Non-maitrise de notre sécurité des vols 💣

**Pour l'UNSa Aérien**, la DGI est passée d'une externalisation « *par exception* » à une externalisation par défaut. Ce glissement stratégique s'est fait sans débat clair, ni évaluation de long terme. **La sous-traitance devient aujourd'hui la norme, et se sont l'autonomie, la qualité, et la résilience de notre outil industriel qui sont menacées.**

Elle a aussi des conséquences humaines profondes : en 10 ans, la DGI a perdu près de 750 salariés, soit une baisse de -9 % (avec +170% de sous-traitance pendant la même période). La « *croissance* » de la DGI est surtout portée par le développement des externalisations.



### INFORMATIONS DU BUREAU DU CSE INDUSTRIEL :

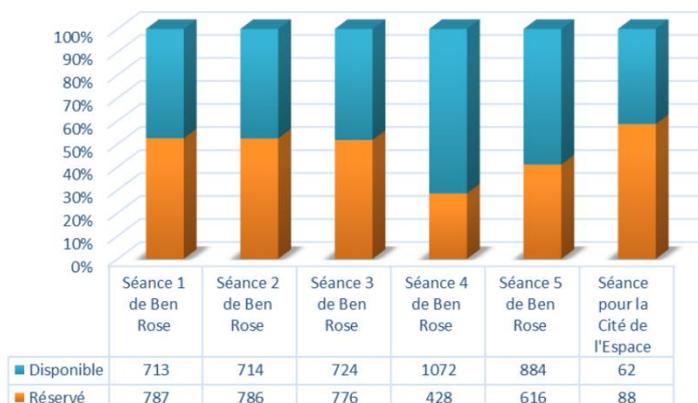


**Arbre de Noël** : inscription en cours sur sur notre site

<https://www.cseei-airfrance.fr/>



Les séances se remplissent, donc ne tardez pas à choisir la date souhaitée.



### **Vos élus et représentants UNSA Aérien SNMSAC**

UNSa-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG

[contact@unsaerien.com](mailto:contact@unsaerien.com)

Rejoignez-nous



Suivez-nous sur Telegram : <https://t.me/UNSaAerienAirFranceDGI>